



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »



ACCREDITATION
N°4-0523,
LISTE DES SITES ET
PORTÉE DISPONIBLE
SUR WWW.COFRAC.FR

NUMÉRO E-E85174

VALABLE JUSQU'AU 06/04/2024

ÉDITÉ LE 26/06/2023

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 04/02/2008

Forme juridique : SARL

Capital : 8 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC BOBIGNY

Siret : 502 545 585 00023

Code NACE : 4120A

Numéro caisse de congés payés : 211541700141

Assurance Responsabilité Travaux :
MMA IARD 118666371

Assurance Responsabilité Civile :
MMA IARD 118666371

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2022

Raison sociale : GRC BATIMENT

26 RUE DE L'ORANGERIE
93220 GAGNY

Téléphone :

Portable : 06 62 66 29 63

Site Internet :

E-mail : ceteraoas@yahoo.fr

Responsabilité légale :
GHERMAN VASILE GÉRANT

Fax :

Effectif moyen : 20

Tranche de classification : EFF2C

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
2141	Transformation en maçonnerie (Technicité courante) Mention RGE	22/03/2022
3511	Fourniture et pose de menuiseries extérieures en maison individuelle, petit collectif et petit tertiaire Mention RGE	18/04/2023
5211	Remplacement de chaudière gaz/fuel en logement individuel Mention RGE	23/03/2021

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	01/01/2021
o Radiateurs électriques, dont régulation.	01/01/2021
o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	18/04/2023
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/01/2021
o Isolation des murs par l'extérieur	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE COLOMBES
IMMEUBLE LE DEBUSSY
30, RUE GABRIEL PERI
92707 COLOMBES CEDEX

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.